



Le Brésil se joint à la plainte pour génocide contre Israël à la Cour de justice internationale

Description

Il y a une semaine, le Brésil a annoncé sa volonté de se joindre à la plainte pour génocide déposée à la Cour internationale de justice (CIJ) contre Israël. Se faisant, le plus grand pays d'Amérique du Sud deviendrait le seizième pays partie prenante de cette action initialement lancée par l'Afrique du Sud en décembre 2023. Parmi ces Etats, l'écrasante majorité sont des pays non-occidentaux.

Par Agence Média Palestine, le 31 juillet 2025.

art

Le Brésil se joint à la plainte pour génocide contre Israël à la Cour de justice internationale

Le Brésil est *à dans les dernières phases* pour rallier la plainte déposée par l'Afrique du Sud à la fin de l'année 2023 pour *génocide* à Gaza, d'après un communiqué publié mercredi 23 juillet par le ministre des Affaires étrangères brésilien. Cette plainte a été portée à la CIJ, le tribunal chargé de régler les différends entre les Etats, par l'Afrique du Sud le 23 décembre 2023. Le Brésil est le 16^eme pays à annoncer se joindre à cette procédure.

Il n'y a plus de place pour l'ambiguïté morale ou politique

Ces mots sont issus du même communiqué de la diplomatie brésilienne. Pour le plus grand pays d'Amérique du Sud, il n'y a plus aucun doute. Le gouvernement est prêt *à soumettre une intervention officielle dans l'affaire en cours devant la Cour internationale de justice, intentée par l'Afrique du Sud en vertu de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide*.

Le ton de la diplomatie brésilienne est durci ces derniers mois face à l'impunité d'Israël au regard de ses exactions et des violations quotidiennes du droit international : *« Le gouvernement brésilien exprime sa profonde indignation face aux épisodes récurrents de violence contre la population civile dans l'État de Palestine, qui ne se limitent pas à la bande de Gaza mais s'étendent à la Cisjordanie. »* Le pays a aussi insisté sur la nécessité d'une action forte de la communauté internationale, qui *ne peut pas rester inerte face aux atrocités en cours*.

En janvier 2024, la CIJ avait exhorté le régime de Netanyahu à *prévenir tout acte de génocide*, reconnaissant l'existence d'un risque de génocide. Elle avait notamment pris des ordonnances conservatoires pour qu'Israël *garantisse l'accès à l'aide humanitaire et prévienne un génocide*. Un an et demi a passé, et la bande de Gaza est *étranglée* par un blocus terrible depuis plusieurs mois, ses habitants meurent de faim et des attaques incessantes de l'armée israélienne. Depuis, malgré toutes ces violations répétées et documentées du droit international, la Cour internationale de justice ne *est pas exprimée publiquement sur la plainte*.

La plainte rallie une majorité de pays non-occidentaux

Après le dépôt de la plainte initiale par l'Afrique du Sud le 23 décembre 2023, plusieurs pays se rallient à cette démarche. En premier lieu le Nicaragua, qui soumet sa demande le 8 février 2024. Le dernier en date est le Brésil. A ce jour, seize pays ont *déposé* une demande ou *clarifié* leur intention de le faire. Parmi eux, seuls trois pays sont des nations occidentales : l'Espagne, la Belgique et l'Irlande.

Un contraste qui pose question : les pays non-occidentaux sont-ils plus prompts à condamner le génocide en cours à Gaza ? Difficile de répondre à cette interrogation, mais il est clair que les pays dits *du Sud global* sont loin d'être en reste sur la scène internationale concernant la situation en Palestine.

L'Afrique du Sud à l'initiative auprès de la Cour internationale de justice, l'intervention du président brésilien Lula au sommet annuel des BRICS au début du mois pour *annoncer les*

actions d'Israël à Gaza comme un génocide», la différence avec la diplomatie occidentale, qu'elle vienne des Etats-Unis (soutien de longue date du régime israélien) ou de l'Union européenne, est saisissant.

Interrogé par le média *Blast* sur une autre question soumise à la Cour internationale de justice sur la Palestine, l'avocat spécialisé en droit international Johann Soufi pointait aussi ce différentiel en prenant l'exemple du vocabulaire utilisé pour qualifier la situation à Gaza : « Une partie du Nord, et notamment des États européens, restent encore réticents à utiliser des termes qui sont pourtant juridiquement appropriés ».

Les pays du Sud global s'organisent contre le génocide

Comme pour illustrer cette dissension entre les pays occidentaux et du Sud global, un sommet a eu lieu à Bogota en Colombie les 15 et 16 juillet dernier à l'initiative du Groupe de La Haye, une coalition qui a vu le jour au début de l'année, constituée de huit pays non-occidentaux, parmi lesquels l'Afrique du Sud et la Colombie, co-présidents de cette conférence.

Lancé en réaction à l'inaction de la communauté internationale face au génocide à Gaza, ce Groupe a accueilli pendant le weekend des représentants de plus d'une trentaine de pays, dont trois pays européens seulement (Espagne, Irlande et Portugal) ayant répondu à l'invitation. Des mesures concrètes ont été signées par les participants à l'issue de cette conférence, comme l'interdiction des ventes d'armes au régime de Netanyahu et la fermeture des ports aux bateaux transportant du matériel militaire vers Israël.

Des sanctions qui font écho à celles souvent débattues au sein des instances de la diplomatie européenne depuis des mois. Ironie du sort, le Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne s'attendait à ce moment. Cette réunion avait connu une fin totalement différente : aucune sanction contre Israël n'avait été mise en œuvre.

date créée

2025/07/31